



Place de DOUAUMONT VILLE DE TOULON  
83000 TOULON Boite postale 1407  
Tél : 04 94 93 10 95  
83056 TOULON Cedex

## Procès Verbal Assemblée Générale Statutaire Exercice 2022

L'assemblée générale statutaire de la Maison du Combattant de la ville de TOULON s'est tenue Samedi 01 avril 2023 à 10h00 en présence du comité directeur , d'un élu du conseil municipal Monsieur le Guy LE BERRE, délégué aux anciens combattants conseiller municipal chargé du devoir de mémoire et de Mme Gislaine RUVIRA (Présidente d'Honneur)

Jean LIPIARSKI président - Christian POIVEY trésorier - Christian JUMANUS secrétaire – webmaster - Daniel BAUDRY secrétaire adjoint -Janusz KARBOWSKI Trésorier Adjoint - Raymond BONAFUENTE ( Conseil d'Administration) - Lucien JACQUART ( Conseil d'Administration - Roger SERRE ( Conseil d'Administration) -Raphael MACONE ( Conseil d'Administration) - Guy SORBAN (Vérificateur aux comptes) - ) Marcel MORVAN (Photographe)  
Messieurs les présidents (es) et délégués des Associations patriotiques **(27 sur 37)**

-----

### **10h00 : Ouverture de Séance.**

### **Rappel de l'ordre du jour (Vidéo)**

### **Prise de paroles par Mr Jean LIPIARSKI président sortant/rééligible**

Souhaits de bienvenue –

Hommage à nos morts

### **Compte rendu d'activité pour l'année 2022**

13Cérémonies Officielles	14 A.G.	14 Animations diverses
07 Cérémonies Locales	03 Galettes des rois	
31 Cérémonies Associatives	14 Conseil d'administration	
08 Cérémonies Funèbres	08 Conférences	

### **– Rapport moral**

Vous l'avez constaté vous-même, il est de plus en plus dur de trouver de nouveaux adhérents, de nouveaux porte-drapeaux, la nouvelle génération de combattants ou d'anciens (jeunes) combattants les OPEX ont été nombreuses depuis les années 80 mais peu d'anciens se dirigent vers les associations patriotiques ! Je ne vais pas débattre maintenant le pourquoi du comment, mais sachez que nous mettons tout en œuvre pour faire connaître cette Maison du Combattant.

Depuis 3 ans, suite au COVID, nous avons dû restreindre les jours d'ouverture et également adopter une politique de prévention sanitaire stricte à tous les adhérents fréquentant notre Maison. Je tiens à vous remercier de bien avoir appliqué les mesures préventives. Cette menace est à présent derrière nous et je pense que le futur bureau reviendra aux ouvertures antérieures.

J'aimerais, ou plutôt nous aimerions que les bureaux disponibles (6) soit plus et mieux utilisés... très peu d'associations font des permanences ! Actuellement nous ouvrons 2 après-midi par semaine et une matinée ... profitez un maximum !

Vous constatez tous que cette Maison est magnifique et très bien implantée au cœur de Toulon... Elle se prête à toutes sortes d'activités, elle est là pour vous ... **Alors Profitez, Organisez, nous ferons le maximum pour le bien de tous !**

Je veux remercier tous les généreux donateurs pour leurs contributions qui font de cette Maison un véritable petit musée... et aussi un grand Merci à Christian POIVEY notre trésorier qui sait si bien mettre tous ces articles en valeurs.

Merci également à Christian JUMANUS notre secrétaire /Webmaster pour son travail et pour le site Internet qui est vu dans le monde entier et qui vous permet d'être renseigné sur les activités de la Maison du Combattant, qui vous fait connaître, et qui vous permet de correspondre avec nous à tous moments.

Il va vous le présenter dans un moment.

Merci également à tous les membres du conseil d'administration pour leurs aides précieuses et leurs amitiés.

Pour terminer cet exposé je vais vous parler de cet **article 195 du code général des impôts**, et qui est bon pour le moral. *Selon les dispositions de l'article 195 du code général des impôts, les titulaires de la carte du combattant ou d'une pension servie en vertu des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité âgés de plus de 74 ans bénéficient d'une demi-part fiscale supplémentaire. Cette demi-part fiscale est également octroyée aux veuves de ces personnes, si celles-ci ont plus de 74 ans, et que leur conjoint ont pu en bénéficier de leur vivant. Cette disposition crée une différence de traitement entre les veuves de plus de 74 ans, en fonction de l'âge auquel leur époux est décédé. Le présent amendement permet à toutes les veuves, ayant atteint l'âge de 74 ans, de bénéficier de la demi-part additionnelle, dès lors que leur mari a touché la retraite du combattant.*

### **QUITUS accordé pour les deux sujets à l'unanimité.**

#### **Présentation des nouveaux présidents :**

- Mme PEILLON Claude ( A.P.R.G. T.P.M.)
- Mr CRETON Sylvain ( Médailleurs Militaires) S.N.E.M.M
- Mr CHEDEVILLE Rémi (U.N.C. Toulon)
- Mr DESBARAT Alain (Fédération Nationale des Combattants de Moins de Vingt Ans et Veuves) Représentant Mr BOUABDELLI-GARROS

#### **Présentation de Mr Bernard TERRENOIR « Diacre en mission auprès des militaires retraités »**

#### **Désignation d'un Président de séances et de deux Assesseurs.**

**Mr Sylvain CRETON Président de séance – Mrs Claude VERMOREL ET Roger SERRE Assesseurs.**

**Présentation de la Maison du Combattant (Rappel et explications) - présentation du site Web – (Mr Christian JUMANUS)**

#### **Compte rendu financier – Présentation Vidéo (Mr Christian POIVEY)**

(Peut être consulté ou envoyé sur demande)

**Compte rendu du vérificateur aux comptes (Mr Guy SORBAN)**

### **QUITUS accordé à l'unanimité.**

**Election du comité directeur : ( Sept personnes)**

**Vote à bulletin secret**

Après dépouillement de vote par Mr le président de séance et Mrs les assesseurs le résultat est le suivant

**Cases bleues personnes Elues.**

Nom- Prénom	Nom- Prénom	Nom- Prénom
Lucien JACQUART 27/27	Roger SERRE 24/27	Jean LIPIARSKI 16/27
Christian POIVEY 25/27	Raphael MACONE 24/27	Jean Christophe LECONTE 12/27
Christian JUMANUS 25/27	Janucz KARBOWSKI 23/27	Pierre MOYA 11/27

**Après délibération, le nouveau Comité directeur présente :**

**Bureau**

**Vote à mains levées**

**Président :** Jean LIPIARSKI ( élu par 4 voix sur sept)

**Trésorier :** Christian POIVEY

**Secrétaire/Webmaster :** Christian JUMANUS

**Conseil d'Administration**

Roger SERRE (**Secrétaire Adjoint**)

Raphael MACONE (**Trésorier Adjoint**)

Janusz KARBOWSKI (**Comptabilité buvette**)

Lucien JACQUART (**Accueil/Communications**)

**Mr Jean Pierre KOZAN (bénévole) est coopté pour « Accueil le mercredi après-midi »**

**Mr Marcel MORVAN est coopté pour être officiellement notre photographe attitré.**

**11h30 : Arrivée surprise de Mr Yannick CHENEVARD Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription.**

**Remise de la médaille de l'Assemblée Nationale au Président Jean LIPIARSKI** pour ses services rendu aux anciens combattants depuis de longues années ainsi que ses participations aux cérémonies patriotiques.

**11h45 : Présentation par Madame KERMABON** des diverses prestations pouvant être octroyées aux **retraité Militaires** et leurs conjoints par la Caisse nationale militaire de sécurité sociale (**CNMSS**).

**A noter, Jean LIPIARSKI fête ses 83 ans ce jour même !**

**Nous lui souhaitons un joyeux anniversaire ainsi que tous nos vœux !**

12H15 : Fin de séance –

Apéritif dinatoire offert à tous les participants.

Merci à tous pour votre participation et la bonne tenue de cette Assemblée.

Rédigé par Christian JUMANUS « Secrétaire »

Approuvé :

*Jean LIPIARSKI*

*Président de la Maison du Combattant*



**Destinataires :** Mr Hubert FALCO – Mr Yannick CHENEVAR – Mr Guy LE BERRE - Mme Gislaine RUVIRA – Tous Présidents associations patriotiques enregistrés (37) Mr Jean LIPIARSKI – Mr Christian POIVEY – Mr Christian JUMANUS – Mr Lucien JACQUART – Mr Roger SERRE – Mr Janucz KARBOWSKI – Mr Raphael MACONE – Mr Pierre MOYA – Mr Jean Christophe LCONTE – Mr Jean Pierre KOZAN – Mr Marcel MORVAN – Mr Bernard TERRENOIR – Mme KERMABON – Archives (2)